

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Includal Wipes

Date de révision: 17.10.2022

Code du produit: 00320-0099-GHS

Page 1 de 10

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Includal Wipes

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Tissus de désinfection (tissus pour usage)

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	Peter Greven Physioderm GmbH	
Rue:	Procter-&-Gamble-Str. 26	
Lieu:	53881 Euskirchen	
Téléphone:	+49 (2251) 77 617-0	Téléfax: +49 (2251) 77 617-44
e-mail:	info@pgp-hautschutz.de	
Service responsable:	Responsable pour l'établissement de la fiche de données de sécurité: sds@gbk-ingelheim.de	

1.4. Numéro d'appel d'urgence:INTERNATIONAL: +49 - (0) 6132 - 84463, GBK GmbH (24h - 7d/w - 365d/a)
ORFILA (INRS): + 33 1 45 42 59 59**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Règlement (CE) n° 1272/2008

Flam. Liq. 3; H226

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) n° 1272/2008

Mention Attention
d'avertissement:

Pictogrammes:



Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

Conseils de prudence

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P233	Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P501	Éliminer le contenu/récipient dans une entreprise de collecte agréée.

2.3. Autres dangers

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Includal Wipes

Date de révision: 17.10.2022

Code du produit: 00320-0099-GHS

Page 2 de 10

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), ce produit ne contient aucune substance PBT / vPvB.

Le mélange ne contient pas de substances inscrites sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, de REACH comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien, ou n'est pas reconnu comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères définis dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement (UE) 2018/605 de la Commission
L'inhalation de vapeurs en forte concentration peut causer des effets narcotiques.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Caractérisation chimique**

Désinfectant alcoolique sur tissu imbibé

Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification SGH			
64-17-5	Éthanol			< 50 %
	200-578-6	603-002-00-5	01-2119457610-43	
	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2; H225 H319			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA		
64-17-5	200-578-6	Éthanol	< 50 %
	Eye Irrit. 2; H319: >= 50 - 100		

Information supplémentaire

Les limites de concentration spécifiques

Éthanol

C > 50% => H319

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

En cas de malaise consulter un médecin.

Après inhalation

Amener à l'air libre en cas d'inhalation accidentelle des vapeurs ou produits de décomposition.

En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

Après contact avec la peau

Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours.

Après contact avec les yeux

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau claire, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.

Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

Après ingestion

Rincer la bouche.

Ne pas faire vomir.

Consulter un médecin.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Includal Wipes

Date de révision: 17.10.2022

Code du produit: 00320-0099-GHS

Page 3 de 10

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation.
- Peut provoquer une irritation des muqueuses.
- L'inhalation de vapeurs en forte concentration peut causer des effets narcotiques.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

- Mousse résistant aux alcools, poudre chimique, gaz carbonique (CO₂), eau pulvérisée.

Moyens d'extinction inappropriés

- Jet d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- En cas d'incendie, les gaz suivants peuvent se former et se dégager :
Gaz de carbonisation irritants/corrosifs, combustibles, bien que toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

- Utiliser un appareil respiratoire autonome.
- Vêtement de protection.

Information supplémentaire

- Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et se répandent au ras du sol.
- Le mélange vapeur/air est explosif, même dans récipients vides, non nettoyés.
- Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.
- Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Remarques générales

- Veiller à assurer une aération suffisante.
- Tenir à l'écart les personnes non autorisées.

Pour les non-secouristes

- Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Pour les secouristes

- En cas de formation de vapeurs, utiliser un appareil respiratoire.
- Utiliser un vêtement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

- Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

- Pas de mesures particulières nécessaires.

Pour le nettoyage

- Collecter mécaniquement dans des récipients adéquats à fin d'élimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

- Observer les prescriptions préventives (voir paragraphes 7 et 8).
- Informations concernant l'élimination: voir chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Includal Wipes

Date de révision: 17.10.2022

Code du produit: 00320-0099-GHS

Page 4 de 10

Consignes pour une manipulation sans danger

Eviter le contact avec des yeux.
Utiliser uniquement dans des locaux bien ventilés.

Préventions des incendies et explosion

Ne pas fumer (volatil).
Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
Protéger contre la radiation solaire direct.

Conseils pour le stockage en commun

Incompatible avec des agents oxydants.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Tissus de désinfection (tissus pour usage)

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m ³	f/cm ³	Catégorie	Origine
64-17-5	Alcool éthylique	1000	1900		VME (8 h)	
		5000	9500		VLE (15 min)	

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.

Mesures d'hygiène

Ne pas inhaler les vapeurs.
Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée.
Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.
Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection (EN 166).

Protection des mains

Des gants dans les matériaux suivants sont appropriés :
Polychloroprène - CR (0,5 mm): Temps de perméation > 8 h
caoutchouc nitrile / Latex-Nitrile-NBR (0,35 mm): Temps de perméation > 8 h
caoutchouc butyle – butyle (0,5 mm): Temps de perméation > 8 h
Caoutchouc fluoré - FKM (0,4 mm): Temps de perméation > 8 h
chlorure polyvinylique - PVC (0,5 mm): Temps de perméation > 8 h

La présente recommandation fait exclusivement référence à la compatibilité chimique et l'essai expérimental réalisé en conformité de la norme EN 374 sous conditions de laboratoire.

Les exigences peuvent varier en fonction de l'utilisation. D'où il est nécessaire d'observer en addition les recommandations du fabricant des gants protecteurs.

Protection de la peau

Vêtements de protection à manches longues (DIN EN ISO 6530)

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Includal Wipes

Date de révision: 17.10.2022

Code du produit: 00320-0099-GHS

Page 5 de 10

Protection respiratoire

Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	Tissu non-tissé, imbibé
Couleur:	blanche
Odeur:	Odeur d'alcool

Testé selon la méthode

pH-Valeur (à 20 °C):	6 - 8 *)
----------------------	----------

Modification d'état

Point de fusion/point de congélation:	n.d.
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Env. 85 °C *)
Point de sublimation:	n.a.
Point de ramollissement:	n.a.
Point d'éclair:	Env. 25 °C *)
Combustion entretenue:	Combustion auto-entretenu

Inflammabilité

solide/liquide:	n.a.
gaz:	n.a.

Dangers d'explosion

Le produit ne constitue aucun risque d'explosion, toutefois il est possible que des mélanges explosifs vapeur/air soient formés.

Limite inférieure d'explosivité:	3,4 vol. % *)
Limite supérieure d'explosivité:	n.d. *)
Température d'auto-inflammation:	> 425 °C *)

Température d'inflammation spontanée

solide:	n.a.
gaz:	n.a.

Température de décomposition:	n.d.
-------------------------------	------

Propriétés comburantes

Non oxyder.

Pression de vapeur:	n.d.
---------------------	------

Densité:	Env. 0,932 g/cm ³ *)
----------	---------------------------------

Densité apparente:	n.a.
--------------------	------

Hydrosolubilité:	Miscible *)
------------------	-------------

Solubilité dans d'autres solvants

n.d.

Coefficient de partage n-octanol/eau:	n.d.
---------------------------------------	------

Viscosité dynamique:	n.a.
----------------------	------

Viscosité cinématique:	n.a.
------------------------	------

Durée d'écoulement:	n.a.
---------------------	------

Densité de vapeur relative:	n.d.
-----------------------------	------

Taux d'évaporation:	n.d.
---------------------	------

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Includal Wipes

Date de révision: 17.10.2022

Code du produit: 00320-0099-GHS

Page 6 de 10

Épreuve de séparation du solvant:

n.a.

Teneur en solvant:

< 50 %

9.2. Autres informations

*) Données sur la solution

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réagit au contact des agents d'oxydation.

10.4. Conditions à éviter

Le chauffage peut dégager des vapeurs qui peuvent s'enflammer.

10.5. Matières incompatibles

oxydants

10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

En cas d'incendie, les gaz suivants peuvent se former et se dégager:

Gaz de carbonisation irritants/corrosifs, combustibles, bien que toxiques.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008****Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Absence de données toxicologiques.

Irritation et corrosivité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Information supplémentaire référentes à des preuves

La classification a été effectuée par calcul d'après de la Règlement (CE) No 1272/2008.

11.2. Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien**

Donnée non disponible

Autres informations

Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation.

Peut provoquer une irritation des muqueuses.

L'inhalation de vapeurs en forte concentration peut causer des effets narcotiques.

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Includal Wipes

Date de révision: 17.10.2022

Code du produit: 00320-0099-GHS

Page 7 de 10

Si manié de façon appropriée et en observant les règles générales de l'hygiène, on n'a pas pris connaissance de dommages à la santé.

L'excellente compatibilité dermatologique du produit est mise en évidence par une expertise dermatologique.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Pas de résultats d'études écologiques disponibles.

12.2. Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

Éthanol: Facilement biodégradable (critères OCDE)

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

12.7. Autres effets néfastes

Pollue faiblement l'eau.

Information supplémentaire

Ne pas rejeter dans les eaux de surface/les eaux souterraines.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

Peut être incinéré, si les réglementations locales le permettent.

Code d'élimination des déchets - Produit

070699 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDU des corps gras, savons, détergents, désinfectants et cosmétiques; déchets non spécifiés ailleurs

L'élimination des emballages contaminés

Les récipients vides doivent être mis à la disposition des usines locales pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination.

Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés.

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)****14.1. Numéro ONU:**

UN 3175

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

SOLIDES CONTENANT DES SUBSTANCES LIQUIDES INFLAMMABLES, N.S.A. (Éthanol)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

4.1

14.4. Groupe d'emballage:

II

Étiquettes:

4.1

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Includal Wipes

Date de révision: 17.10.2022

Code du produit: 00320-0099-GHS

Page 8 de 10



Code de classement: F1
 Quantité limitée (LQ): 1 kg / 30 kg
 Quantité exceptée: E2
 Catégorie de transport: 2
 N° danger: 40
 Code de restriction concernant les tunnels: E

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU: UN 3175
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: SOLIDES CONTENANT DES SUBSTANCES LIQUIDES INFLAMMABLES, N.S.A. (Éthanol)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 4.1
14.4. Groupe d'emballage: II
 Étiquettes: 4.1



Code de classement: F1
 Quantité limitée (LQ): 1 kg / 30 kg
 Quantité exceptée: E2

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU: UN 3175
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: SOLIDS CONTAINING FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (Ethanol)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 4.1
14.4. Groupe d'emballage: II
 Étiquettes: 4.1



Marine polluant: No
 Quantité limitée (LQ): 1 kg / 30 kg
 Quantité exceptée: E2
 EmS: F-A, S-I

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU: UN 3175
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: SOLIDS CONTAINING FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (Ethanol)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 4.1
14.4. Groupe d'emballage: II
 Étiquettes: 4.1

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Includal Wipes

Date de révision: 17.10.2022

Code du produit: 00320-0099-GHS

Page 9 de 10



Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):	5 kg
Passenger LQ:	Y441
Quantité exceptée:	E2
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):	445
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	15 kg
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):	448
IATA-Quantité maximale (cargo):	50 kg

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Observer les mesures de précaution usuelles propres à la manipulation de produits chimiques.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Le transport est effectué seulement dans des récipients homologués et appropriés.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 40

2004/42/CE (COV): 45 % (*) Données sur la solution)

Indications relatives à la directive P5c LIQUIDES INFLAMMABLES

2012/18/UE (SEVESO III):

Législation nationale

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE). Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant.

Classe risque aquatique (D): 1 - présente un faible danger pour l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Modifications**

RUBRIQUE: 2,6,7,9,10,11,12,16

Abréviations et acronymes

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses

ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure

IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA/ICAO = International Air Transport Association / International Civil Aviation Organization

MARPOL = International Convention for the Prevention of Pollution from Ships

IBC-Code = International Code for the Construction and Equipment of Ships Carrying Dangerous Chemicals in Bulk

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

Includal Wipes

Date de révision: 17.10.2022

Code du produit: 00320-0099-GHS

Page 10 de 10

GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

REACH = Registration, Evaluation, Authorization and Restriction of Chemicals

CAS = Chemical Abstract Service

EN = European norm

ISO = International Organization for Standardization

DIN = Deutsche Industrie Norm

PBT = Persistent Bioaccumulative and Toxic

vPvB = Very Persistent and very Bio-accumulative

LD = Lethal dose

LC = Lethal concentration

EC = Effect concentration

IC = Median immobilisation concentration or median inhibitory concentration

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Flam. Liq. 3; H226	Sur la base des données de contrôle

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.

Information supplémentaire

Les indications des points 4-8 et 10-12, ne s'appliquent pas lors de l'utilisation et de l'emploi régulier du produit (voir renseignement sur l'utilisation), mais lors de la libération de quantités majeures en cas d'accidents ou d'irrégularités.

Ces renseignements ne décrivent que les exigences de sécurité du produit/des produits et s'appuient sur l'état actuel de nos connaissances.

Veillez s'il vous plaît prendre en compte les conditions de livraison de la/des feuille/s d'instructions correspondantes.

Ils ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.

La mise à disposition de la fiche de données de sécurité ne garantit pas automatiquement la commerciabilité du produit.

(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)